



**Question de la Députée Dominique Orliac à la Ministre de la santé**  
**Séance des questions d'actualité du 26 avril 2016**

« Mme la Ministre des Affaires Sociales, l'arrêté portant modification de la liste des établissements éligibles au financement des activités de soins répondant à des critères d'isolement géographique, tels que définis dans le décret du 17 février 2015, a été publié le 24 mars dernier.

Alors que l'hôpital de Gourdon est situé à 50 minutes de l'hôpital de Cahors, qui est lui-même hôpital isolé, et que la densité de population de sa zone d'attractivité est de 23 habitants au kilomètre carré, il ne figure pas dans cette liste, et ce depuis trois années consécutives.

Pourtant, ce financement dérogatoire permet aux établissements situés dans des zones à faible densité de bénéficier de financement complémentaire afin de permettre le maintien d'une offre de soin répondant aux besoins de la population.

L'hôpital de Gourdon est primordial pour nos territoires ruraux afin d'assurer l'égal accès aux soins pour tous, au même titre que les hôpitaux de Figeac, Cahors et Saint-Céré qui, eux, ont été éligibles à ce financement.

Cette disparité entre ces hôpitaux, qui répondent aux mêmes critères, n'est pas compréhensible.

Dès lors, Madame la Ministre, quelle mesure envisagez-vous de prendre pour palier à cette différence de traitement et assurer au CH de Gourdon un niveau de subvention suffisant pour qu'il puisse assurer un service hospitalier de qualité ? »

## Réponse de la Ministre

« Madame la députée, l'accès à la santé dans les territoires ruraux repose, comme vous le savez, sur un maillage hospitalier de qualité et de proximité et, depuis 2012 ce Gouvernement et Marisol Touraine en particulier, n'a eu de cesse de consolider l'accès au service hospitalier sur l'ensemble du territoire.

C'est la raison pour laquelle nous avons fait le choix dès le début du quinquennat de corriger les dérives de la tarification à l'activité (T2A) comme mode de financement unique des hôpitaux.

L'arrêté que vous signalez concerne les établissements les plus isolés géographiquement qui ont un niveau d'activité insuffisant pour équilibrer leur budget de fonctionnement. Pourtant ils remplissent une mission de service public et leur maintien est donc indispensable pour répondre aux besoins de santé de la population. Cette mesure leur permet donc de bénéficier d'un complément de financement. L'an dernier ce sont 54 établissements qui ont pu bénéficier de cette enveloppe significative, donc plus de 5% des établissements, ce qui témoigne de l'ampleur de la mesure. Bien entendu, l'éligibilité des établissements est soumise à des critères précis afin de viser l'attribution la plus juste possible de ce complément de financement.

Or, il apparaît que la distance entre le centre hospitalier de Gourdon et le centre hospitalier de Sarlat est telle qu'elle place cet établissement dans une situation moins isolée que les autres hôpitaux que vous citez et, en l'espèce, en deçà des seuils fixés par l'arrêté.

Toutefois, nous poursuivons les efforts pour renforcer l'équité du système de santé vis-à-vis des territoires les plus vulnérables sur un plan de la désertification médicale. C'est la raison pour laquelle, après ce financement d'activité isolée, s'ajoutera dans les semaines à venir la **réforme du financement des hôpitaux de proximité permettant de corriger encore une fois les effets pervers de la T2A par le versement d'une dotation garantie**. Elle permettra de renforcer la présence hospitalière sur les territoires qui en ont le plus besoin et je ne doute pas que le CH de Gourdon devrait pouvoir trouver des solutions. »

## Réplique de Dominique Orliac

« Je vous remercie pour cette réponse. Cependant, l'explication disant que l'hôpital de Gourdon est proche de l'hôpital de Sarlat alors que ce dernier est lui-même considéré comme hôpital isolé parce qu'il est à plus de 50 minutes de Périgueux ne me satisfait pas totalement.

Néanmoins, cette dotation qui viendra rapidement abonder les hôpitaux de proximité me semble être une bonne annonce et nous en attendons d'en voir bien évidemment les résultats. »